

Compte rendu
Comité Technique des Services Déconcentrés
des
Hauts-de-France
09/06/2022

Ce CTSD est présidé par M THILLIER Jean-Michel, Directeur interregional des Hauts de France.

Les représentants de l'USD-FO pour ce CTSD sont MM DECANTER Patrice et MICHEL Philippe en qualité de titulaires, M CORDENIER François en qualité de suppléant et Mme LIGER VILLEMIN Mélanie en qualité d'expert.

En réponse au différentes déclaration liminaire, celle de l'USD-FO est jointe au présent, le président apporte des précisions sur plusieurs points :

GTA

La GTA (Gestion du Temps et des Absences dans SIRHIUS) est un sujet d'actualité dans la mesure où il est reproché à notre administration d'être incapable de comptabiliser ses heures au sein de Bercy. Pour la surveillance rien ne change, pour les OP/CO AG, il est proposé de basculer dans un outil géré par SIRHIUS sans toucher aux acquis. L'USD FO sera vigilante ! Nous savons que l'administration avance à pas de loup sur ces sujets. D'abord on parle d'outil et ensuite on revient sur les acquis... Des personnels risquent de passer au forfait, d'autres risquent de ne plus pouvoir avoir le droit d'avoir quelques heures d'avance ...

Avec la GTA, il y aura 3 types de régimes horaire :

- Régime horaire fixe : il va falloir gérer avec une côte de service. Chaque agent, dans SIRHIUS fera une rectification de ses horaires. Le chef de service aura un rôle de vérification et de validation.
- Régime horaire variable : il correspond au système de la badgeuse. L'agent pourra faire une demande de modification dans SIRHIUS et le chef de service vérifiera et validera.
- Régime du forfait : la direction générale propose de passer certaines catégories au forfait mais la discussion nationale n'est pas encore en cours.

A nos interrogations il est répondu que SIRHIUS répond mieux que MATHIEU car il permet d'avoir une meilleure vision sur le télétravail, le présentiel et permettra d'automatiser la campagne CET.

Le DI a précisé qu'il serait dorénavant vigilant sur les heures d'avance...

Les Bureaux de contrôle H24 seront toujours gérés par Mathieu

Des formations se dérouleront fin juin et début juillet pour les chefs de service et il n'y a pas de formation prévue pour les agents. La mise en service du nouveau système est prévue pour le 1^{er} août ...

Les badgeuses qui doivent être reconfigurées devront être déconnectées. Des badgeuses devront être remplacées. Des cartes devront être données aux agents.

Le DI reconnaît que les chefs de service auront une charge de travail supplémentaire.

Effectifs

Les effectifs ne diminuent pas dans les hauts de France, au contraire ils ont augmenté. Cependant les effectifs réels étant en dessous des effectifs de référence (ER), ils doivent toujours être comblés par des Paris spé.

Pour le concours avec affectation HDF, il s'agit d'un concours national (branche surveillance exclusivement) avec affectation dans les hauts de France. Ce concours aura valeur de test car le DI veut conserver la qualité des personnes qui vont être recrutées et ne veut pas donner de nombres de postes. Il s'agit d'un concours Surveillance. L'objectif affiché de ce concours est d'attirer des personnes ayant des intérêts dans la région et qui auront vocation à rester. L'affectation des agents ne sera pas prononcée l'année prochaine.

Sûreté ferroviaire

Sur la mission sûreté (perte de la sûreté au niveau du ferroviaire), aucune décision n'est prise. Eurostar a demandé le transfert de la mission de la douane à des entreprises privées surtout pour préparer les échéances en 2023 et en 2024 (coupe du monde de Rugby et jeux olympiques).

Le sujet est dans les mains de la nouvelle équipe gouvernementale.

Le DI a confirmé que la mission était maintenue sur Lille jusqu'en 2023, à minima.

Quid de la sûreté au tunnel sous la Manche .. ? Pour le DI ce site n'est pas concerné et la sûreté reste à la douane.

La création du BCNJ de Saint Pancrace n'avance pas, les raisons en sont politiques

Brexit

Il n'y a aucune volonté de freiner les bureaux de contrôle en matière , des ateliers sont en cours pour l'articulation des missions entre les bureaux principaux et les bureaux de contrôle.

La création du BCNJ de Saint Pancrace n'avance pas, les raisons en sont politiques.

Point à l'ordre du jour

Approbation du PV relatant le précédent CT

Toutes les OS refusent de participer au vote car elles n'ont pas participé à cette réunion qui s'est déroulée durant les mouvements sociaux du mois de mars.

Pré-analyse d'impact du transfert des missions fiscales 2023 et 2024

Le processus pour démanteler la mission est bien en route e. Un premier examen des services concernés a eu lieu au comité technique de réseau le 25 mai. Il est demandé à chaque DI d'examiner la situation des structures identifiées par les transferts décrits dans la loi de finance. (Amendes, TICPE, recouvrement fiscalité CI et transfert des RAR). Pour le moment, il n'est pas demandé de regarder les effectifs impactés mais les structures qui le seront ou des structures dans lesquelles un agent serait concerné au quotidien.

Une fois le sujet évoqué au CTR l'arrêté signé, l'accompagnement des agents sera enclenché. Nous attirons l'attention des collègues qui seraient impactés car l'arrêté dure pour une durée de 20 mois maximum. Ce point a été soulevé auprès du DI car dans une vingtaine de mois, tout ne sera pas terminé....

Pour les HDF, 5 structures ont été identifiées :

- RI Dunkerque
- Dunkerque énergie
- Bureau de Lesquin service duremboursement TICPE
- BFCI Lille pour remboursement de Taxi (au moins 1 agent)
- PAE Lille, (1 inspecteur impacté)

Les deux derniers services n'apparaissaient pas sur la liste du CTR du 25 mai. Il sont plus faiblement impactés que les trois premiers mais le seront inévitablement.

Une analyse d'impact plus poussée sera effectuée et soumise au second semestre.

Le point est soumis au vote : Contre : USD-FO, CGT, CFDT, Abstention : UNSA

L'USD-FO explique son vote par le fait que bien que signataire de l'accord du 4 avril sur l'accompagnement social, accord qui prévoit cette pré analyse, elle s'oppose toujours au transfert dans leur totalité des missions fiscales .

Point sur l'accord du 4 mars pour les BC

Une partie n'a pas été mise en œuvre. La DG suit la partie indemnitaire. Le nécessaire est fait pour que cela se fasse rapidement. Le paquet est mis sur les mesures qui intéressent tous les agents. La rétroactivité sera assurée à la date prévue.

Pour les agents mutés au 1^{er} mars, le nombre de jours auxquels ils avaient droit en 2021 a été calculé et sera prochainement transmis aux DI concernés.

Les OS ont constaté que le chef de service et ses adjoints partent en 2023. Nous avons été rejoints par nos homologues sur la nécessité d'un poste d'adjoint supplémentaire vu les particularités de ce bureau. Le DI va réfléchir sur ce sujet.

Les conventions ARTT devront être faites cette année.

La médecine du travail a été consultée. Le cadre d'organisation de la cote sera discuté courant septembre.

Le DI a indiqué que les conventions des unités surveillance seront présentées au même moment (pour l'instant courant octobre).

Sur questionnement d'une OS, certains agents de la BSE Calais port seraient favorables pour changer le régime horaire mais ce n'est pas le choix de tous les agents qui attendent les propositions éventuelles. Le DI reconnaît que cela demande un gros travail de prospective alors que la question ne fait pas l'unanimité. La DRDK indique que le régime peut être discuté tous les ans. Il n'y a pas de volonté de l'administration de changer le régime de travail qui reste au choix des agents. Une consultation des agents sera réalisée par le CSDS pour sonder les avis sur une éventuelle modification du régime de travail de l'unité.

Point sur la Lutte contre l'immigration clandestine (LIC)

Cette mission concerne principalement les BSI

Le DI ou le chef de POC de Dunkerque assistent à la réunion hebdomadaire à la Préfecture.

D'un point de vue migratoire, la situation peut être complexe dans les Hauts de France.

- Entrée : via la Belgique. Frontière avec 250 points de passages.

- Sortie : destination Royaume Uni. Il faut empêcher les ESI d'y aller.

Les modes de traversée ont changé l'année dernière avec les tentatives de passage par bateau. (80 % des tentatives). Le nombre de migrants a été multiplié par 2,5 depuis 2021. Suite à un nombre important de décès en 2021, le préfet de région a demandé à toutes les administrations de travailler sur la LIC. Actuellement 5 compagnies de gendarmerie mobile sont déployées et le préfet demande une coordination entre toutes les administrations. C'est pourquoi la PAF tient les Moëres, Reckem et Saint Aybert et il est demandé à la douane de travailler sur les PPNG pour permettre de contrôler sur les axes qui amènent soit les passeurs, soit les migrants, soit le matériel.

Les réseaux de passeurs sont de plus en plus structurés, avec des véhicules ouvreurs, des convois, ...

Le DI a demandé à la DG une modification des indicateurs sur cette thématique afin que la mission soit prise en compte.

C'est une mission qui va durer dans le temps. Le DI ne cherche pas à aller plus loin dans l'apport de la douane dans la mission.

Télétravail

Retour au TT pérenne suite au TT exceptionnel suite à la crise COVID

Toutes les demandes de TT déposées ont été acceptées

Un bilan sera fait au second semestre de cette année.

Crise sanitaire

Le recensement statistique est désormais mensuel.

Il est de nouveau possible de mixer les équipes

Immobilier

- Beauvais : début des travaux prévus en fin d'année pour une perspective de livraison fin 2023. Projet de création d'une unité de 15 agents en 2023.
- Relogement de la brigade de Nogent sur oise : proposition dans la ville de Senlis sous réserve du résultat de l'enquête amiante
- PCUF Loon Plage : des remarques évoquées par les OS ont été prises en compte avec la préfecture pour des modifications du bâtiment.
- BSE Dunkerque/ Loon Plage : modulaires installés pour la base vie. Un permis de construire est déposé.
- Irlande : L'USD FO a dénoncé l'absence de zone de confidentialité pour les contrôles (et l'impossibilité d'ouvrir certaine remorques non accompagnées ...)
- BC Dunkerque : travaux pour salle de réunion. Installation d'une VMC ;
- Terminal des Flandres : problématique de la zone de contrôle. La DRDK travaille sur ce sujet avec les opérateurs.
- Fin 2023, la DI devrait toucher 2 scanners mobiles à un faisceau. Le DI entame une réflexion pour le positionnement de ces scanners, son armement (10 agents/ scanner) et la localisation de ces agents (BSI Dunkerque ? Création d'une nouvelle unité?)
- Calais port : travaux qui avancent bien
- Evolution de Arras bureau et Arras BSI : étude structurelle et thermique
- Arras : problématique de la gestion et de la destruction des marchandises
- SRE Dunkerque/Division Dunkerque/TSI Dunkerque : nouveau site à Rosendael
- Cheriton : problème des mouches dans les toilettes femmes à Cheriton. Le PLI suit le dossier. Pose de la fenêtre dans les vestiaires féminins prévue courant juillet.
- BC Calais port : demande de lampes pour le travail de nuit. Demande de signalisation spécifique. Demande d'un digicode
- BSE Calais port : problème du carrelage dans le local social, prise en compte par le PLI. Calibrage du parc auto à adapter aux effectifs qui ont augmenté, le parc actuel est insuffisant ce qui pose des problèmes d'organisation.
- BC Calais tunnel : problématique pour la salle de repos

Divers :

bornes électriques : attente de la finalisation de 3 marchés publics

stores BSE Calais port : en cours

PPF Calais Marck : pas de point repas sur site

agrandissement local social B11 : étude en cours avec Eurotunnel

Problème de chauffage dans les garages au tourisme

AG net :

Dotation de 2 batteries supplémentaires / 10 agents

Les OS font remonter la problématique de charge et des oreillettes de mauvaise facture

Bureau tabac Arras :

Le DI avait noté le départ à la retraite simultané des 2 agents.

A la demande des OS, le DI fera un point sur l'état du parc automobile de la DI au prochain CT.

Point RH :

1639 ER pour l'ensemble de la DI.

1576 en réel et 43 paris spéciaux soit un écart de -20 en dessous des ER au 1^{er} juin

La direction de Dunkerque est la plus concernée

Les services de la DI (bureaux particuliers +RI+IDS+CISD) sont à l'ER

Les directions de Lille et de Picardie sont en léger déficit – 5 ER chacune.

Les effectifs bougeant tout le temps, il est délicat d'avoir une photographie précise.

Au 1^{er} juin :

Structures les plus en difficulté :

BP Calais : 29 réels / 31 ER et 2 paris spéciaux

BC Calais : 85 réels ER 95 et 7 paris spéciaux

BSE Calais port : ER :99 réels :82 13 paris spéciaux

BSE DK port : ER : 56 réels : 43 6 paris spéciaux

BSIFR : ER : 94 réels : 83 2 paris spéciaux

BSECT : ER 84 réels 78 2 paris spéciaux

Bureau de Lesquin : ER 48 réels 45

Lille ferro : ER 44 réels 39

BSI Maubeuge : ER 25 réels 22

BSI Saint Aybert : ER 30 réels 27

BSI Amiens : ER 22 réels 17

BSI Nogent : ER 38 réels 32 1 paris spéciaux

DK énergie : ER 12 réels 9

Pour conclure, le DI ne connaît pas les sorties d'ACP2.

